



Guide de l'utilisateur

Pointage du risque de défaillance d'entreprise

BFRS v2.1

Avril 2021

Table des matières

Qu'est-ce que le pointage du risque de défaillance d'entreprise?	1
Disponibilité du pointage du risque de défaillance d'entreprise	1
Que permet d'établir le pointage du risque de défaillance d'entreprise?	2
Comment le pointage du risque de défaillance d'entreprise est-il calculé?	3
Qu'est-ce que la catégorie de risque BFRS2 et comment est-il calculé?	4
Annexe A – Codes de motif, de rejet et de segment	5
Annexe B – Tableau des prévisions de paiement par BFRS2	6
Annexe C – Tableau des prévisions de paiement par catégorie de risque BFRS2	7
Annexe D – Indicateurs de rendement BFRS2	7

Le présent guide de l'utilisateur a été conçu par Equifax Canada Co^{MD}. Il est fourni à des fins d'information seulement. Il ne constitue pas un avis juridique et ne doit pas être utilisé ou interprété comme tel. Les renseignements sont fournis tels quels sans aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite. Equifax Canada ne sera en aucun cas tenue responsable envers vous ou toute autre personne de toute perte ou de tout dommage découlant de l'utilisation de la présente information par vous ou toute autre personne.

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements fournis dans le présent guide sont confidentiels et exclusifs à Equifax inc. En recevant le présent guide, les destinataires acceptent de ne pas divulguer les renseignements contenus à des tiers et de ne pas reproduire quelconque partie du guide sans, dans tous les cas, l'autorisation écrite préalable d'Equifax.

Copyright © 2021 Equifax Canada Co. Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, distribuée, transmise, transcrise, stockée dans un système d'extraction ou traduite dans toute autre langue ou sous toute autre forme que ce soit, électronique, mécanique ou autre, pour quelque fin que ce soit, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Equifax Canada Co.

Qu'est-ce que le pointage du risque de défaillance d'entreprise?

Le pointage du risque de défaillance d'entreprise (BFRS2) aide à établir la probabilité qu'une entreprise cesse ses activités, volontairement ou involontairement, au cours des 12 prochains mois et que cela entraîne une perte pour les créanciers.

Le pointage du risque de défaillance d'entreprise utilise des probabilités statistiques pour classer les sociétés sur une échelle de catégorie de risque allant de 1001 à 1650. Cette échelle est fondée sur la possibilité qu'une entreprise se retrouve en mauvaise position au cours des douze prochains mois, comme défini ci-dessus. Le modèle de pointage du risque de défaillance d'entreprise fait appel au pouvoir de la vaste base de données d'Equifax, qui regroupe des renseignements sur plus de trois millions d'entreprises canadiennes (profils d'entreprises, archives publiques, demandes de renseignements, données de l'industrie, données sur les opérations bancaires des petites entreprises, etc.).

Disponibilité du pointage du risque de défaillance d'entreprise

Le taux d'entreprises pouvant obtenir un pointage du risque de défaillance (BFRS2) est d'environ 98 %. En effet, aucun pointage n'est disponible pour les entreprises des catégories suivantes :

- En ligne et hors ligne (par lots) : aucune occurrence (BFRS = 0)

En ce qui concerne les entreprises comptant des succursales, le pointage de chaque succursale est déterminé en fonction des renseignements détenus sur le siège social. Quant aux entreprises pour lesquelles aucune donnée sur les opérations n'est disponible, le pointage est déterminé en fonction des archives publiques, des profils d'entreprises et d'autres attributs de données.

Le pointage du risque de défaillance d'entreprise est accessible en ligne au moyen d'un lien système à système. Il s'agit d'un produit auxiliaire du dossier de crédit d'entreprise canadien qui est offert en formats FFF (dossier complet de format fixe) et XML, ainsi que par l'intermédiaire de notre portail Internet.

Consultez l'annexe A pour voir la liste complète des codes de motif et de rejet.

Que permet d'établir le pointage du risque de défaillance d'entreprise?

Le modèle du pointage du risque de défaillance d'entreprise repose sur les caractéristiques observées de plus de deux millions d'entreprises dans la base de données commerciale d'Equifax, ainsi que sur la relation entre ces caractéristiques et la probabilité de défaillance d'une entreprise sur une période de douze mois.

Le système aide à prédire la faillite d'une entreprise lorsqu'il y a perte pour les créanciers, qu'elle résulte d'une fermeture officielle (déclaration de faillite) avec avis juridique ou d'une fermeture informelle sans avis juridique.

Une entreprise est réputée être en défaillance dans les situations suivantes :

- L'entreprise fait faillite légalement, est en cession ou mise sous séquestre avec une dette impayée.
- L'entreprise cesse ses activités sans payer ses créanciers, même si aucun avis juridique n'est émis.

Lorsqu'une entreprise ferme ses portes, mais qu'elle s'est acquittée intégralement de ses dettes, elle n'est pas considérée comme en défaillance. Comme nous l'avons mentionné, le modèle de pointage du risque de défaillance d'entreprise attribue un risque de défaillance sur une échelle de risque allant de 1001 à 1650, où 1001 représente les entreprises présentant le plus important risque de défaillance, et 1650, les entreprises présentant le risque le plus faible. Ce chiffre établit un lien direct entre le pointage et le niveau de risque. La probabilité marginale qu'une entreprise respecte ses engagements double pour chaque augmentation de 40 points. Par exemple, une entreprise ayant un pointage de 1340 représente deux fois moins de risque qu'une entreprise ayant un pointage de 1300. Le pointage permet à un client de déterminer des seuils d'approbation précis pour orienter son processus décisionnel automatisé.

Étant donné que ce pointage aide à prédire la probabilité de défaillance, il peut être combiné à d'autres cotes pour établir une vue de l'ensemble du risque de crédit d'une entreprise.

Consultez l'annexe B pour obtenir des détails sur le rendement par BFRS2.

Comment le pointage du risque de défaillance d'entreprise est-il calculé?

Les modèles de pointage du risque de défaillance d'entreprise ont été conçus au moyen de techniques statistiques et de modélisation avancées qui permettent de sélectionner et de pondérer les éléments de données les plus utiles pour prévoir les cas de défaillance grave. Ils s'appuient ainsi sur une équation mathématique qui consiste en une série de variables et en des coefficients (poids) calculés pour chacune d'entre elles.

La sélection des variables et le calcul des poids pour chaque modèle sont le résultat d'une analyse approfondie des données. Lors de l'élaboration des modèles, Equifax a évalué une combinaison d'entreprises ayant un « bon » et un « mauvais » historique de paiement dans sa base de données commerciale.

Les données sont recueillies pendant deux périodes distinctes, appelées la fenêtre d'observation et la fenêtre d'exécution. La fenêtre d'observation définit l'échantillon utilisé dans le modèle; toutes les données permettant d'établir l'identité et les caractéristiques d'une entreprise sont recueillies durant cette période. La fenêtre d'exécution définit la durée du suivi dont les comptes font l'objet en vue d'examiner le comportement de paiement.

Equifax analyse ensuite cette information et définit les éléments de données qui sont statistiquement les facteurs les plus importants pour prévoir les cas de défaillance grave. Grâce à sa vaste base de données d'entreprises canadiennes, Equifax est particulièrement compétente dans ses prévisions.

Voici des exemples d'éléments de données utilisés dans le modèle :

- Paiements liés aux opérations bancaires des petites entreprises
- Paiements liés aux opérations de l'industrie
- Données sur les archives publiques (poursuites, privilèges, jugements)
- Données sur les demandes de renseignements
- Données sur les profils d'entreprise

Qu'est-ce que la catégorie de risque BFRS2 et comment est-il calculé?

Afin de fournir aux clients un niveau général de risque de crédit fondé sur la probabilité de défaillance, Equifax a introduit la catégorie de risque BFRS2, qui regroupe les pointages bruts (de 1001 à 1650) en cinq catégories (de 5 à 1). Les sociétés ayant une tolérance élevée au risque peuvent ainsi prendre des décisions d'approbation de crédit éclairées en fonction des données démographiques, juridiques et de crédit qu'elles obtiennent sur leurs clients.

Comme le pointage, la catégorie de risque BFRS2 prédit la probabilité qu'une entreprise cesse ses activités, volontairement ou involontairement, au cours des 12 prochains mois et que cela entraîne une perte pour les créanciers. Cette catégorie ne remplace pas le pointage, lequel est conçu pour les sociétés ayant une faible tolérance au risque souhaitant définir des arbres décisionnels stricts et devant se conformer à des normes de risque acceptable rigoureuses.

Consultez l'annexe C pour voir une analyse et une interprétation détaillées des catégories de risque du BFRS2.

Annexe A

Codes de motif, de rejet et de segment

Codes de motif

Code de motif	Description
60	Historique des enregistrements de recouvrement au dossier
61	Âge du dossier de crédit
62	Nombre d'enquêtes de solvabilité
63	Historique du solde des opérations commerciales au dossier
64	Historique des poursuites judiciaires ou des jugements
65	Historique du montant du solde en souffrance au dossier
66	Utilisation du crédit
67	Limite de crédit

Codes de rejet

Code de rejet	Description
01	Entreprise d'administration publique
09	Le sujet est un individu
10	Toutes les informations sur tous les produits de cette entreprise sont supprimées
11	Les rapports de solvabilité pour cette entreprise sont supprimés
12	L'information pour cette entreprise a été marquée pour la suppression par un processus de nettoyage
13	Code de province ou de territoire non disponible

Codes de segment

Code de Segment	Description
90	Présence de dossiers publics ou de faillites dans l'historique des dossiers
91	Aucun dossier public ou faillite dans l'historique des dossiers

Annexe B

Tableau des prévisions de paiement par BFRS2

Pointage min.	Pointage max.	Nombre de « bons »	Nombre de « mauvais »	Population totale	Mauvais taux (%)	Rapport Bon : Mauvais
1 000	1 024	1 029	1 159	2 188	52,97 %	0,89
1 025	1 049	1 547	125	1 672	7,48 %	12,38
1 050	1 099	14 755	284	15 039	1,89 %	51,95
1 100	1 149	14 230	129	14 359	0,90 %	110,31
1 150	1 199	30 121	183	30 304	0,60 %	164,60
1 200	1 249	64 405	253	64 658	0,39 %	254,57
1 250	1 299	140 011	245	140 256	0,17 %	571,47
1 300	1 349	306 535	292	306 827	0,10 %	1 049,78
1 350	1 399	717 018	202	717 220	0,03 %	3 549,59
1 400	1 449	783 367	92	783 459	0,01 %	8 514,86
1 450	1 499	982 086	34	982 120	0,00 %	28 884,88
1 500	1 549	604 549	3	604 552	0,00 %	201 516,33
1 550	1 599	55 970	0	55 970	0,00 %	
1 600	1 649	252	0	252	0,00 %	

Annexe C

Tableau des prévisions de paiement par catégorie de risque BFRS2

Catégorie de risque	Pointage min.	Pointage max.	Nombre de « bons »	Nombre de « mauvais »	Mauvais taux (%)	Population totale	Rapport Bon : Mauvais
5	1 000	1 025	1 152	1 178	50,56 %	2 330	1,0
4	1 026	1 060	9 553	297	3,02 %	9 850	32,2
3	1 061	1 150	21 262	226	1,05 %	21 488	94,1
2	1 151	1 400	1 270 890	1175	0,09 %	1 272 065	1 081,6
1	1 401	1 650	2 412 706	125	0,01 %	2 412 831	19 301,6
Aucune occurrence							

Annexe D

Indicateurs de rendement BFRS2

Modèle	KS	GINI	AUROC	Mauvais à 10 %	Mauvais à 20 %
Globalement	0,74 (0,50)	0,8889 (0,6497)	0,9445 (0,8249)	0,8364 (0,5105)	0,9080 (0,6949)
Aucun mauvais indicateur au point d'observation	0,65 (0,62)	0,802 (0,7879)	0,901 (0,894)	0,7057 (0,6939)	0,8351 (0,8190)
Mauvais indicateurs au point d'observation	0,79 (0,03)	0,9215 (-0,11)	0,9607 (0,4444)	0,7891 (0,0906)	0,9168 (0,1665)

1 855 233-9226 • consumer.equifax.ca/entreprise

© Equifax Canada Co., 2021. Tous droits réservés. Toutes les marques mentionnées dans le présent document sont des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à Equifax, ou pour lesquelles Equifax a obtenu une licence. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, distribuée, transmise, retranscrite, stockée dans un système d'extraction ou traduite dans une autre langue sous quelque forme ou moyen que ce soit, électronique, mécanique ou autre, pour quelque usage que ce soit, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Equifax Canada Co.